

**AVIS PUBLIC**

**AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE**

**PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION  
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE AU 19420, GRAND RANG  
SAINT-FRANÇOIS (LOT 2 037 278)**

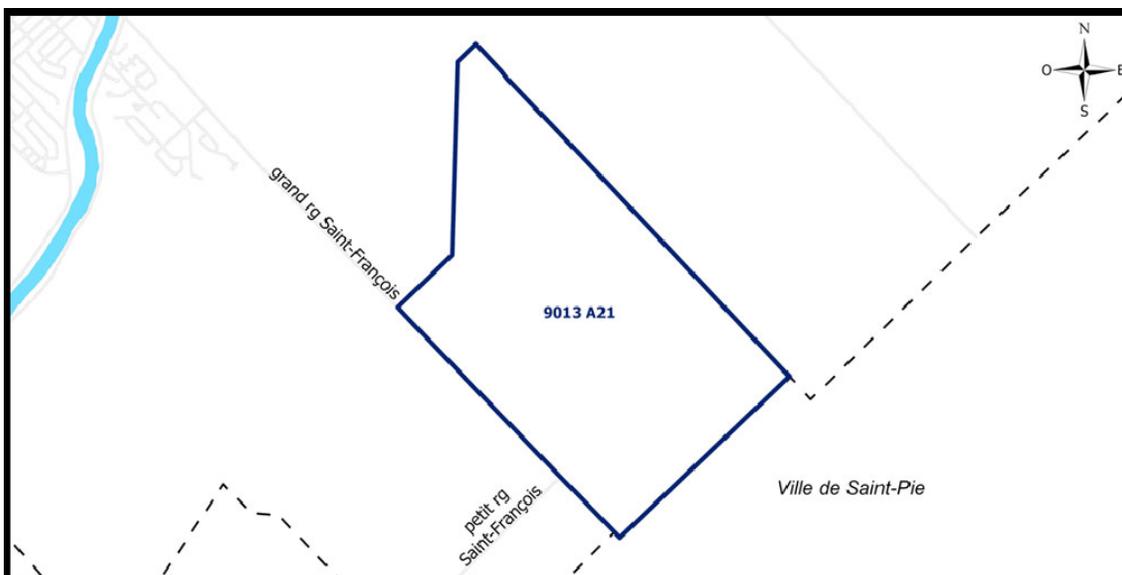
Le soussigné donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suivant l'adoption du premier projet de résolution numéro 25-515 en date du 2 septembre 2025, tiendra une assemblée publique de consultation le **15 septembre 2025**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

La demande concernant ce projet particulier (PPCMOI) vise à autoriser l'occupation de la propriété sise au **19420, Grand rang Saint-François (lot 2 037 278 du Cadastre du Québec)**, dans la zone d'utilisation agricole 9013-A-21.

La nature du projet particulier se résume comme suit :

Résolution	Nature du projet
Résolution 25-515  (district La Providence)	L'occupation de la propriété sise au <b>19420, Grand rang Saint-François (lot 2 037 278)</b> par l'usage de « service d'estimation et dommages aux immeubles (sinistre) (bureaux et entrepôts) » et à titre complémentaire, dans le cadre de travaux après sinistre, celui de « service de construction et de réparation d'édifices (entrepreneur général) », se rattachant au groupe d'usages « Industrie II (Industrie à incidences moyennes à fortes) », le tout, conformément à la demande soumise par le requérant en date du 16 juillet 2025, et conditionnellement à l'implantation d'une clôture opaque ou à la plantation et au maintien d'une haie de cèdres longeant la ligne latérale du lot visé, pour la portion correspondant à la ligne arrière de la propriété contiguë sise aux 19380-19390, Grand rang Saint-François (lot 2 037 283).

La zone 9013-A-21 est illustrée sur le croquis ci-dessous :



Une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse Internet suivante :  
<https://www.st-hyacinthe.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Ce projet particulier est susceptible d'approbation référendaire.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relativement à ce projet peut communiquer avec la Division planification du Service de l'urbanisme et de l'environnement au 450-778-8300, poste 8321.

Toute question relative au processus découlant du présent avis ou toute demande pour obtenir une copie du projet de résolution peut être adressée en communiquant avec le greffe de l'hôtel de ville au 450-778-8300, poste 8317. Le projet de résolution est également disponible sur le site Internet de la Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 3 septembre 2025.



Me André Cordeau  
Greffier par intérim